Communauté d'agglomération du Grand-Rodez

Inventaire du patrimoine

Onet-le-Château

Le château d'Onet

Julie Lourgant

Mai 2011

CHATEAU D'ONET, COMMUNE D'ONET-LE-CHATEAU

Date : 1er quart du XVIe siècle.

Commanditaires : Le chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Rodez.

Etat de conservation : L'enceinte du château est conservée de même que les trois tours, à des niveaux d'élévations différents. La maçonnerie de la partie basse de la tour rectangulaire, pourrait dater du XIIIe siècle. L'aile nord est ruinée. L'aile orientale et la tour carrée, ont été très remaniées au milieu du XIXe siècle (dates portées : 1842-1845), lors de l'affectation de l'ancienne chapelle du château en église paroissiale, et en 1894 lors de la restauration menée par l'architecte Henry Pons. Le logis est en place mais remanié, surtout au rez-de-chaussée.

CI M.H. : 1977

Situation d'ensemble

Le château d'Onet est établi à 628 m d'altitude sur un promontoire calcaire, en avant du village, développé au nord-ouest (fig. 3). A 6 km de Rodez, il bénéficie, tourné vers le sud, d'une large vue sur la ville.

Histoire

La seigneurie et le château d'Onet existaient déjà à la fin du XIIe siècle[1]. En 1198, un certain B. Enjalbert donne le mas d'Onet à l'abbaye de Bonnecombe, qui y fait vraisemblablement édifier un château dans les années qui suivent[2]. En 1292, les moines de Bonnecombe échangent leurs possessions à Onet contre des terres du chapitre de la cathédrale de Rodez[3]. Le chapitre cède une partie de la seigneurie aux dominicains de Rodez, qui perçoivent des rentes et des reconnaissances pour une partie du fief d'Onet du XIVe au XVIIe siècle[4]. Par ailleurs Onet est mentionné comme étant un des fiefs d'Antoine Brenguier, seigneur de Cadayrac et d'Arvieu, et « *seigneur d'Oneto* » dès 1530[5]. Mais le château et le

[1] Les *Conférences ecclésiastiques* de 1903 rapportent l'incendie avorté du château d'Onet vers 1200, (citées dans R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, t. II p. 319).

[2] En 1198, le mas d'Onet fut donné par B. Enjalbert à l'abbaye de Bonnecombe, mais R. Noël ne donne pas de référence pour ce fait, R. Noël, *ibid.*

[3] R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, t. II p. 319.

[4] Archives départementales de l'Aveyron, 11 H 16 et 11 H 107 à 114.

[5] Archives départementales de l'Aveyron, E 1660, « *Lauzimes rendues à Anthoine Brenguier, sieur de Oneto* » fol. 68- 68v°, le 16/?/1533, E 1661 « Lauzimes de Guillaume Canat de Marcillac, à Anthoine Brenguier, seigneur d'Arvieu et du lieu de Onet, secrétaire du Roi, pour une maison située au dit lieu de Onet, fol. 34 et lauzimes, pour une pièce *de canabière* au lieu de *Oneto*, fol. 61 v. 62.

hameau qui l'entoure restent parmi les biens du chapitre. Le château apparaît en effet dans le pouillé de l'évêché de Rodez au XVI[e] siècle, l'évêque percevant pour l'édifice une collation de 50 l.t. [6]. Mais ce sont les chanoines qui semblent en être les seigneurs. Les habitants d'Onet font en effet reconnaissance au « vénérable chapitre de Rodez » de leurs possessions dans le village et alentours (lieux-dits de la Bertrandie, de la Praderie…)[7]. L'abbé Grimaldi dressant les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution, confirme la possession du château par le chapitre de Rodez, « qui y lève le quart des fruits, qui vaut autant que la dîme », et perçoit rentes, champarts et dîmes[8]. Le château avait alors trois tours et un « donjon carré », que la Révolution fera disparaître selon les dires de l'abbé. Il restait, en 1786, quelque lits et la batterie de cuisine dans le logis[9]. Les actes de la vente des biens nationaux de l'Aveyron font également état du « château du chapitre de Rodez à Onet-le-Château » et de sa chapelle[10]. Les meubles furent vendus en trente-six lots, tandis que l'édifice fut cédé pour 1800 l. à deux ruthénois : Léonard Chivaille et Antoine Chabbert. En 1808, le logis fut acheté par Jean Joseph Cassan à son propriétaire, le charpentier Jacques Bories, pour être cédé à la commune comme presbytère[11].En 1810, celle-ci y fait réaliser des travaux, principalement de charpenterie et d'huisserie, au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage, pour tenir ses séances[12] (Annexe 2). Les propriétaires de l'édifice sont désormais les habitants d'Onet qui, très vite, réclament au Conseil municipal l'affectation de la chapelle du château en lieu du culte paroissial (celui-ci s'exerçait encore dans les églises de Limouze et de Saint-Mayme) [13].

---

[6] Archives départementales de l'Aveyron, G 14, Pouillé du diocèse de Rodez au XVI[e] siècle (copie du XVIII[e] siècle), fol. 8. « *Onet confronte cum Sebasaco, cum Cadayraco, cum Soyri, cum Saint Felic, seras ruthenan, et est cum cum et scribita cum . leviter sonando qui a si a sonet sortitum est Castrum capital valet 50 livras ad colat.. lui eveque in livro de Gay. »*

[7] Archives départementales de l'Aveyron, 3 G 221, Reconaissances du lieu et mandement d'Onet au vénérable chapitre de Rodez, fol. 245 et suivants. Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, Fonds Combes de Patris, 7 J 18 6, reconaissances consenties au chapitre de Rodez par Jean Barre de Marcillac, de son domaine d'Onet, 1624, et *division des censives dues aux messieurs du chapitre de Rodez par les fermiers d'Honet,* 1[ère] moitié du XVIII[e] siècle.

[8]Grimaldi (abbé de), J. Touzery (publié et annoté par), *Les Bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789*, Rodez, Imprimerie Catholique, 1906, p. 264-266.

[9] *Ibid*. p. 264.

[10] Verlaguet P.-A*., Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron,* t. I, p.70 « Mobilier du chapitre de Rodez à Onet-le-Château », Millau, 193, p. 83 « Chapelle du ci-devant château d'Onet », p. 95 et 102, « Chapelle d'Onet-le-Château, », Millau, imprimerie Artières et Maury, 1931 et t. III « Le ci-devant château d'Onet…, Millau, imprimerie Artières et Maury, 1933, p. 106.

[11] Archives départementales de l'Aveyron, 2 O 186-2, Acte de cession du presbytère, extrait des archives de la fabrique d'Onet-le-château », le 20/051838, faisant référence à l'acte sous-seing privé passé par Jean Joseph Cassan, le 4/06/1808.

[12] Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 186-22, « Réparations à faire à l'appartement destiné pour la maison commune de la mairie d'Onet-la-plaine », le 18/02/1810.

[13] Archives départementales de l'Aveyron, 22 P 186, section E et F, cadastre d'Onet en 1811, et 21 P 1 1807-186, états de section en 1811, section E et F. Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 186-22, s.d. (1807-1836). Archives municipales d'Onet-le-Château, délibérations du Conseil municipal, octobre 1809.

Description et analyse archéologique

Situation d'ensemble

Le château d'Onet ne disposait pas d'une grande part foncière. En 1791, dans les contributions foncières de la commune de Saint-Mayme, dont dépend alors le village d'Onet, le château est évalué à 9 l. 10 s. avec un « petit jardin » et un *patus*[14]. De même, les actes de la vente des biens nationaux de l'Aveyron, mentionnent avec les bâtiments du château, les « jardin, terrasse ou *patus* et bassecour », et un puits dans la cour, dont le commissaire du directoire exécutif rapporte la faculté immémoriale pour les habitants du village d'y puiser de l'eau[15]. Le puits a été conservé dans la cour, contre le mur de l'église (fig. 14) Le cadastre d'Onet daté de 1811 rattache au château l'église et un jardin, au sud du logis (fig. 4 et 5). Les terres labourables, autour, appartiennent à des particuliers[16]. Aucune parcelle destinée à l'exploitation agricole n'était donc rattachée au château, et ce déjà avant la Révolution. Le plan d'ensemble de l'édifice relève d'ailleurs plus d'un « château fort » que d'une maison de campagne (fig. 3 à 8), comme celles qui, alentours, additionnent la culture à des fonctions de refuge ou d'agrément (Fontanges, Labro, Flars…) et sont donc pourvues des dépendances adaptées.

Le château d'Onet forme un quadrilatère composé de trois ailes, le logis est au sud, prolongé par une terrasse puis par le jardin, l'église à l'est ; l'aile nord est ruinée. A l'ouest, une courtine ferme l'ensemble (fig. 1). Trois tours flanquent les angles de l'édifice, une tour rectangulaire, plus massive se trouve à l'angle nord-est (fig. 12).

Le château est construit dans une maçonnerie de calcaire brun roux, un changement d'approvisionnement durant le chantier peut expliquer les quelques assises de calcaire blond que l'on retrouve en partie basse de l'élévation sud et des tours qui la flanquent. Les ouvertures et les éléments de décors sont taillés ou sculptés dans un grès rouge.

La tour quadrangulaire

La tour quadrangulaire est construite avec une maçonnerie différente de celle des autres élévations, composée de moellons de calcaire blond, employés dans les premières assises et les chaînes d'angle. Ses assises forment d'ailleurs un fruit qui, considéré avec l'épaisseur des murs de la tour et sa position, en avant de l'enceinte, font penser à une tour médiévale,

[14] Archives municipales d'Onet-le-Château, contribution foncière à la commune de Saint-Mayme, 1791, section D de Lacombe.

[15] Verlaguet P.-A., *Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron*, t. III « Le ci-devant château d'Onet…, Millau, imprimerie Artières et Maury, 1933, p. 106, voir la note 2.

[16] Archives départementales de l'Aveyron, 22 P 186, section E et F, cadastre d'Onet en 1811, et 21 P 1 1807-186, états de section en 1811, section E et F.

seul vestige peut-être du château du XIII^{e} siècle. Les maçonneries des ailes septentrionale et orientale, adossées contre les élévations de la tour rectangulaire attestent l'antériorité de celle-ci par rapport à l'ensemble du château (fig. 13). Mais la tour a été largement reprise au niveau des étages, probablement lors des travaux menés au début du XIX^{e} siècle pour adapter l'église à sa nouvelle fonction paroissiale et lui adjoindre une école. Entre les trois fenêtres à arêtes vives du premier étage, des petits moellons de tout venant assurent le comblement. L'ajout de l'escalier à gauche, en 1845, a engendré la reprise de la chaîne d'angle avec de gros blocs de grès rouge. Le second étage a été entièrement remonté avec des moellons de calcaire brun roux employé ici pour la maçonnerie et pour les chaînes d'angles, comme dans l'ensemble des élévations du château. Côté cour, on retrouve les deux types de maçonnerie de l'élévation extérieure : une maçonnerie de moellons de calcaire ocre en partie basse et une maçonnerie de calcaire brun roux de tout venant dans sa partie haute, limitée par une courte chaîne d'angle (fig. 15). La porte à deux vantaux du rez-de-chaussée a du être percée alors que l'aile nord était déjà ruinée pour servir la pièce d'emmagasinement qui y fut aménagée. Ses piédroits chanfreinés sont remployés, le linteau n'étant pas aussi chanfreiné. Au niveau du premier étage par contre, la porte à l'encadrement chanfreiné qui communiquait avec l'étage de l'aile nord est encore visible. Les traces d'arrachements du mur de l'église doivent être liées à la destruction de l'aile nord avec laquelle le mur de l'église pouvait être lié. Les gros blocs de grès rouge employés à la base du mur, comme ceux remployés en chaîne d'angle dans l'élévation extérieure de la tour, peuvent provenir de l'ancien château (fig. 14). Mais l'angle interne des ailes orientale et septentrionale, devait se trouver plus au nord, selon les traces d'arrachements, visible à l'autre extrémité, contre la courtine (fig. 20).

L'aile nord

Le rez-de-chaussée de l'aile nord était couvert d'une voûte en berceau, dont en voit le tracé au-dessus de la porte orientale et les traces d'arrachements le long du mur nord (fig. 18). Il servait peut-être d'espace d'emmagasinement. D'autres traces d'arrachements d'un ancien mur de refend, visibles entre la tour nord-ouest et la fenêtre ouest, indiquent qu'une petite pièce précédait le vaste espace qui occupe la majorité de l'aile en suivant, au rez-de-chaussée et au premier étage. Deux canonnières à la française sont pratiquées dans le mur nord. Les traces des emplacements de poutres, visibles à mi-hauteur du mur, sont à un niveau qui ne correspond ni au niveau des fenêtres de l'étage, ni au rez-de-chaussée voûté. Elles indiquent un plancher, certainement installé une fois la voûte détruite. L'étage est ouvert par deux fenêtres à demi-croisées, rapprochées au centre de l'élévation elles éclairaient la pièce principale de l'étage.

La courtine

Une courtine ferme le quadrilatère à l'ouest. Elle est ouverte par un portail couvert par un arc brisé à double rouleau qui devait contenir une herse, manœuvrée peut-être depuis une des deux tourelles (fig. 19). Au-dessus du portail, les cinq consoles devaient soutenir une bretèche. Le chemin de ronde reliait, le long de la courtine, l'aile nord et le corps de logis vers le sud (fig. 20 et 21). La construction entre la courtine et le pavillon de l'escalier a été ajoutée *a posteriori.* Sa maçonnerie, adossée contre celle du pavillon, du côté du logis, a comblé l'ancien crénelage dont on devine encore créneaux et merlons à l'extérieur, à droite du portail (fig. 1 et 21). Des canonnières à la française sont aménagées au raz du sol. Sur chaque tourelle de l'entrée, ont trouve une canonnière à la française à tir flanquant et une à tir frontal. Une autre canonnière à la française à tir frontal se trouve au raz du sol sur la tour nord, une à tir flanquant sur la tour sud. D'autres canonnières à tir flanquant sont percées à l'étage de la tour sud. L'intérieur de la tour nord-ouest est resté dans un état proche de celui d'origine. Elle abrite une niche de canonnière et une cheminée engagée dans le mur sud (fig. 25 à 27). L'évier a été ajouté plus tard. A côté de ces éléments défensifs, les archères percées dans les tourelles de l'entrée semblent davantage relever d'un caractère ostentatoire. Percées dans les mêmes maçonneries que les canonnières, elles ne sont pas antérieures à celles-ci, auquel cas on aurait pu les adapter aux armes à feu en ajoutant un orifice à la fente. Leur emploi exclusif sur les deux tourelles flanquant le portail appuie l'hypothèse d'un emploi ostentatoire, d'autant que la forme du portail, couvert d'un arc brisé à double rouleaux, semble une citation des modèles de l'architecture défensive du XIII^{e} siècle (fig. 19), peut-être même du premier château d'Onet.

La chapelle

L'aile orientale correspond à la chapelle[17]. Elle a été très remaniée au XIX^{e} siècle par son ouverture à l'est, par l'ajout de deux chapelles et d'un escalier, daté de 1845 (date portée sur le linteau de la porte qu'il dessert) (fig. 30 et 32 à 33), et par une importante restauration en 1894. La maçonnerie du mur gouttereau, enduite dans sa majeure partie, est néanmoins visible au-dessus de la porte de l'église et dans sa partie basse, sous l'escalier, où l'on peut observer non seulement les moellons de calcaires semblables aux autres élévations des trois tours et des différentes ailes de l'édifice, mais surtout le talus et le larmier orné d'un tore

[17]En 1467, le « *recteur d'Oneto* » participe à une taxe exceptionnelle destinée à l'agrandissement de l'église cathédrale[17]. Un recteur est par définition un prêtre auquel l'évêque confie la charge d'une église non paroissiale. Les deux églises paroissiales dont dépend le village d'Onet sont celles de Saint-Martin de Limouze et de Saint-Mayme. Aucune église paroissiale n'existait à Onet-le-Château avant le XIX^{e} siècle comme nous l'évoquions précédemment. Il s'agit dont très certainement dans ce texte du prêtre qui officie en l'église du château d'Onet, une église qui n'était pas paroissiale, et dont nous ne connaissons le statut, malgré le lien attesté par les sources d'archives avec le chapitre cathédral.

et d'une gorge qui coure le long des différentes élévations de l'édifice, rattachant la chapelle à la campagne de construction de l'ensemble du château (fig. 13). Le porche, adossé à la tour sud-est, fut certainement créé en même temps que la porte et le chemin vers l'est, sa maçonnerie est en effet adossée à celle de la tour sud-est, l'ensemble est certainement lié au changement d'affectation de l'église qui doit abriter au début du XIX^{e} siècle une assemblée de fidèles (fig. 30). La porte de l'église est encadrée de piédroits moulurés sur des bases prismatiques et couverte par un arc brisé (fig. 31). Si l'enduit qui couvre la maçonnerie dans laquelle elle est insérée empêche d'être certain du réemploi de la porte, sa présence n'a pas de sens avant l'affectation de l'église au culte paroissiale, on attendrait plutôt une porte côté cour permettant aux chanoines de passer commodément du logis à la chapelle sans sortir du château. Celui-ci fut d'ailleurs construit selon un souci défensif, ceint d'un haut mur et équipé de nombreuses canonnières ; une large ouverture vers la route menant à Rodez serait un contresens. Le bloc formant la base du piédroit gauche, en calcaire, a été changé lors du surhaussement de la porte en 1893 pour résoudre les problèmes d'humidité ; mais cette restauration concerne davantage l'aménagement intérieur de l'église. Vers 1840-1842, deux chapelles latérales sont ajoutées à l'édifice d'origine, de plan allongé. La chapelle occidentale, côté cour, fut la première édifiée, pour servir de chapelle familiale à la famille Cassan, en contrepartie de la donation de Jean-Joseph Cassan[18] (fig. 34). La chapelle orientale dut être réalisée par la suite en pendant de la première, elle porte sur l'arc de sa fenêtre la date de 1842.

La nef est composée de trois travées voûtées d'ogives, soutenues par des culots, sculptés de personnages dans les deux travées nord (fig. 34). La travée sud n'était pas voûtée à l'origine, sa voûte fut réalisée sur le modèle de celles des travées centrale et septentrionale lors de la restauration de 1894, après destruction d'une ancienne tribune haute qui occupait toute la longueur de la travée sud. Elle est d'ailleurs la seule à être entièrement en grès rouge, les voûtes des deux autres travées alternant les blocs de grès rouge et de calcaire blond, dans un jeu de polychromie. Les culots de cette travée ne sont pas sculptés et ceux situées à la jonction de la travée sud et de la travée centrale ne sont sculptés que du côté nord, montrant des traces d'arrachements du côté sud, ce qui laisse penser à une séparation à ce niveau, une cloison maçonnée peut-être. Les textes relatifs à la restauration parle d'un « massif » et précisent que la tribune était voûtée dans sa partie inférieure, mais couverte d'un plafond et d'une charpente dans sa partie supérieure, ce qui laisse penser qu'elle pouvait être en maçonnerie[19]. Elle était ouverte comme les pièces du logis par une fenêtre à croisée (la rosace fut probablement ajoutée dans un mur de brique, au XIX^{e} siècle) (fig. 54).

[18] Cf. *supra* note 14.
[19] Archives départementales de l'Aveyron, 2 O 186-2, Henry Pons, projet de restauration, 1894.

Le culot sculpté d'un ange, à l'angle de la tour sud-est, et la trace d'un support en menuiserie, juste en dessous, semble liés à l'ancienne tribune haute[20], mais le culot sculpté soutenant un arc, alors que la tribune était couverte en menuiserie, pose néanmoins la question d'un réemploi, peut-être lors de l'évidement du mur et de l'installation de la maçonnerie en brique après destruction de la tribune (fig. 36 et 47). Dans les deux travées centrale et septentrionale, les culots sculptés semblent répondre d'un programme iconographique mettant en scène certaines moeurs de la vie profane (fig. 37 à 42). On trouve sur la première travée, à l'ouest, un homme tenant un phylactère, à l'est un chevalier, distingué par son heaume, sur la deuxième travée, à l'ouest, la vanité apparaissant sous la forme d'une femme à la longue chevelure, tenant un peigne dans sa main gauche et un miroir dans sa main droite, à l'est un damoiseau ; dans la travée nord enfin, un homme tient un verre et une aiguière, en face un ange tient un phylactère. Des feuilles d'acanthes ornent les échines de ces six culots (fig. 49 et 50). La tour sud-est était aménagée de petites pièces voûtées, détruites en 1894 pour y loger un escalier, à la place de celui détruit dans la travée méridionale, sous la tribune à laquelle il donnait accès. Plusieurs canonnières, au rez-de-chaussée et aux niveaux supérieures, ont été bouchées (fig. 45). Au premier étage, une porte joignait cette pièce à la tribune haute (fig. 46 et 47). La pièce du second étage, certainement accessible par un escalier en menuiserie de type échelle de meunier, est équipée de latrines, ouverte par une porte à l'encadrement chanfreiné et au congé orné d'un motif en pointe (fig. 49 et 50)

Le logis, l'extérieur

Le logis est tourné au sud vers le jardin. Il a subi deux remaniements importants au début du XIX^{e} siècle, lorsque la commune d'Onet s'y installa, et plus récemment dans les années 1980. Du côté de la cour, les élévations extérieures, mise à part celles du pavillon, n'ont plus rien à voir avec celles d'origine. Une pièce a été ajoutée entre la courtine et le pavillon de l'escalier, tandis qu'à gauche du pavillon, le mur a été repris deux fois, après la destruction de la galerie qui se trouvait au devant (fig. 55 et 56). Côté jardin, dans l'élévation sud, les assises de calcaire blond, marque un changement d'approvisionnement dans le chantier (fig. 52 à 54). Le reste de la maçonnerie est, comme pour l'ensemble du château, constitué de moellons de grès brun roux. Seule la fenêtre à croisée du second étage a été conservée dans son intégralité, les autres ayant perdu leurs larmiers ainsi que leurs meneaux et croisillons. Il est difficile de situer les anciennes fenêtres des pièces centrales, les fenêtres contemporaines et quelques moellons de bouchages en calcaire ayant masqué leurs traces.

[20] Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 186-22, « Réparations à faire à l'appartement destiné pour la maison commune de la mairie d'Onet-la-plaine », le 18/02/1810. et 2 O 186-2.

Le seul jour mouluré en grès qui ouvre le rez-de-chaussée dans cette partie est certainement dû à un remaniement (fig. 54). La tour sud-ouest devait être couverte, comme la tour sud-est, d'un toit conique. Le second étage a été détruit dans sa partie centrale, celle qui correspond à la pièce la plus longue, laissant apparaître l'enduit qui revêtait le mur de refend (fig. 53). Le toit à deux versants devait se prolonger dans la partie ouest, jusqu'au toit perpendiculaire de la chapelle.

Les élévations du pavillon de l'escalier sont mieux conservées (fig. 56 et 57). Côté cour, le pavillon s'impose par ses dimensions et parce qu'il est hors œuvre, comme le serait une tour d'escalier en vis, d'autant qu'il faut soustraire le pan de mur ajouté à sa droite pour combler l'espace entre son élévation ouest et la courtine (fig. 56) Son élévation nord, où se trouve l'entrée, se distingue par son décor d'architecture. La porte se compose de piédroits en quart de ronds, couverts d'un fin linteau orné de baguettes. Elle est couronné par un dessus de porte formé d'un arc en berceau plein-cintre, surmonté d'un arc en accolade flanqué de pilastres, presque substitués ici à des pinacles, sinon qu'ils soutiennent une corniche (fig. 61). Les motifs géométriques ou végétaux qui se nichent dans ce décor d'architecture puisent leurs formes dans le registre flamboyant. Des crochets ornent les pilastres et l'arc en accolade, des petits arcs trilobés soulignent la corniche. Les fenêtres à demi-croisées, ouvertes à mi étage pour éclairer l'escalier, sont composées de piédroits ornés de réglets croisés, sur des bases prismatiques. L'élévation orientale du pavillon est éclairée de fenêtres à semblables. Les portes bouchées alignées à gauche, à l'angle interne du logis et du pavillon, ainsi que les sommiers alignés, induisent une circulation horizontale entre le pavillon et l'église (il faut faire abstraction ici de la chapelle ajoutée au XIX^{e} siècle) au niveau du rez-de-chaussée, du premier et du second étage (fig. 10 et 57). La fonction de cette galerie n'était peut-être pas strictement distributive. En effet, une circulation parallèle existe à l'intérieur du logis. On peut penser que ce doublement externe permettait de ne pas traverser les salles, mais la galerie, restituée, aboutirait dans la seconde travée de l'église, alors qu'on l'attendrait plutôt aboutissant à la tribune haute au fond de l'église (fig. 7). La maçonnerie enduite à l'intérieur de l'église ne permet pas d'observer de traces d'arrachements de murs et l'adjonction de la chapelle occidentale a sans doute modifié la distribution primitive. Mais les voûtes d'ogives empêchent l'installation d'une galerie latérale pour joindre la tribune haute. Enlever à la galerie toute fonction distributive pour y voir seulement un élément d'apparat, semble peu probable au vu de son emplacement. Au rez-de-chaussée, elle pouvait donner accès à l'église, aux étages, seulement à la salle par une porte à son extrémité sud, mais par l'intermédiaire de la porte de la salle, de rejoindre la tribune haute (fig. 7). Toujours est-il que sa fonction distributive était limitée, et qu'il s'agissait peut-être davantage d'un élément d'apparat. Couverte par des voûtes d'ogives sur des arcs

segmentaires, portée par des culots ornés de figures en buste elle était particulièrement en vue, accolée au pavillon (fig. 10 et 57 à 59).
Mais c'est à l'intérieur du pavillon, dans le traitement de l'escalier que l'on trouve un soin particulier apporté au décor et l'expression la plus manifeste d'une architecture savante et résolument novatrice.

Le logis, l'intérieur

L'entrée dans le logis se fait par la cage d'escalier, la forme même de l'escalier et son couvrement témoignent du soin particulier accordé à cet espace. Il faut néanmoins faire abstraction de son dallage (les traces de boucharde et son très bon état de conservation indiquent qu'il s'agit d'un remaniement, probablement au XIX^{e} siècle) (fig. 62). La forme de l'escalier, tournant, à volées droites, à mi-chemin entre la vis et l'escalier rampe-sur-rampe, est une formule répandue au début du XVI^{e} siècle (fig. 64). Mais les volées intermédiaires sont ici presque égales aux volée principales rappelant la révolution continue de la vis autour de son noyau, ici une pile élargie, encore bien éloignée du mur-noyau. Le couvrement par des voûtes en berceau de chaque volée et à leur intersection, au-dessus de chaque repos et palier, par une voûte en demi-arc-de-cloître, montrent une bonne maîtrise de la stéréotomie (fig. 64). L'escalier aboutit au second étage où un étroit escalier en vis dans une tourelle donne accès à la pièce haute, au-dessus de l'escalier, et au comble, au-dessus du logis.
Le rez-de-chaussée, le premier étage, et probablement le second étage, étaient divisés en trois pièces, selon la distribution qui apparaît sur les plans de 1978, et l'énoncé des travaux entrepris par la commune d'Onet, en 1810. Le rez-de-chaussée était alors occupé par une cuisine, un cabinet et une chambre. Pourtant, bien que l'enduit recouvrant les murs à chacun des niveaux empêche une observation complète des maçonneries, aucune trace d'arrachements d'un mur de refend n'apparaît dans la grande salle. Et selon la distribution du corps de logis par deux portes, depuis la cage d'escalier, on serait tenté de restituer deux pièces principales par niveau : la salle et la chambre, d'autant que, la travée méridionale de la chapelle pouvait, initialement, être liée au logis (fig. 63 et 6). La pièce occidentale, la chambre très certainement, est munie d'une cheminée, engagée dans le pignon ouest (fig. 65). La pièce devait avoir une allure assez remarquable, couverte d'une voûte d'arêtes, dont on voit encore la retombée à chacun de ces angles, sur des culots. Les deux culots ouest sont sculptés (fig. 69 et 70). Sur le linteau de la porte du cabinet de la tour sud-ouest, il s'agit d'un buste féminin, à l'angle nord-ouest, d'un ange tenant un phylactère, semblable à celui du culot nord-est de la chapelle. Contre le mur de refend, les culots n'étaient vraisemblablement pas sculptés. Si la voûte segmentaire les a détruits, on en voit d'autres sphériques et lisses à l'étage, et il est probable que seuls ceux encadrant la cheminée aient été sculptés (fig. 71 et 72, 77). Le culot de gauche semble parfaitement en place dans le

linteau de la porte, et si l'ange du culot de droite est éventré par le linteau de la cheminée, c'est que celle-ci a été agrandie. Son piédroit a été déplacé à droite (ses blocs ont été raccourcis) et la partie supérieure de son manteau augmentée par l'insertion d'une nouvelle dalle, la dalle centrale, taillée symétriquement, est décalée à droite (fig. 65). Le jour, dans le mur nord, a été condamné par l'ajout d'une pièce entre le pavillon et la courtine (fig. 66). A l'est se trouvait donc la salle avec une grande cheminée, dont on devine les traces du piédroit gauche contre le mur oriental (fig. 73). Juste à côté se trouve la porte condamnée, qui assurait la distribution avec la chapelle (fig. 74), et les traces d'arrachement de l'ancien mur nord du logis, détruit pour loger un escalier en vis contemporain (fig.75). On peut imaginer également une porte permettant dans ce mur disparu, de passer de la galerie, à l'extrémité de la salle, et de là, à la chapelle (fig. 6).

On retrouve à l'étage une distribution très proche de celle du rez-de-chaussée, une chambre probablement à l'ouest (fig. 7). Les portes, qui distribuent depuis le pallier les pièces du logis sont identiques à celles du rez-de-chaussée, de même que celles de la galerie. La pièce ouest, la chambre, dispose d'une cheminée richement moulurée, semblable à celle du rez-de-chaussée, engagée dans le pignon ouest. Ses piédroits consistent en des colonnettes de grès rouges reposant sur des bases cubiques à plusieurs faces (fig.76). Des gorges ornent les jouées. Les corniches et les trois dalles composant la partie supérieure du manteau sont en calcaire. La pièce est couverte d'un plafond dont les solives sont ornées de lambourdes moulurées (fig. 78). La porte du cabinet, dans la tour sud-ouest, est couverte par un linteau convexe à l'angle duquel se trouve un culot sphérique, en haut-relief (fig. 77). L'intérieur est aménagé par une pièce rectangulaire, éclairée par une fenêtre à demi croisée du côté sud. Une seconde pièce rectangulaire, logée dans l'épaisseur du mur, et accessible par une petite porte à l'encadrement chanfreiné, était peut-être destinée aux commodités (elles sont conservées, au même emplacement, au second étage). La pièce occidentale a été remaniée comme celle du rez-de-chaussée, élargie par la destruction du mur nord et de la cheminée (fig. 79). Son plafond semble avoir été abaissé. Au pallier intermédiaire, une porte devait permettre de rejoindre la courtine, avant que cet espace ne soit transformer la pièce rectangulaire actuelle par l'ajout d'un mur au nord entre la courtine et le pavillon. L'espace entre le pavillon et la courtine a pu être couvert, puisque l'on peut distinguer une première voûte qui prend naissance à 80 cm environ de la porte du pavillon (fig. 80).

Au second étage n'a été conservé que la pièce occidentale (fig. 81). Sa cheminée et la porte menant au dégagement, dans la tour sud-ouest, sont identiques à celles du premier étage et du rez-de-chaussée (fig. 82). Le cabinet est couvert d'une voûte segmentaire. Une petite porte chanfreinée donne accès à un espace restreint dans l'épaisseur du mur de la tour, exactement superposé à l'espace similaire du premier étage, les latrines, ont été ici conservées (fig. 83 et 84). Les deux autres pièces du logis ont été détruites. Seul l'enduit de

la pièce centrale, sur le mur de refend, indique le soin apporté à cette pièce annexe de la chambre. Sur le palier intermédiaire une porte à l'encadrement chanfreiné donnait accès à la courtine. A l'angle, une autre porte semblable s'ouvre sur un petit escalier en vis, logé dans une tourelle, qui mène à une pièce au-dessus de l'escalier (fig. 84). La cheminée, engagée dans le mur nord est semblable à celle des chambres des étages (fig. 90). Le plafond et la charpente au-dessus, ont été refaits probablement à la toute fin du XVIII^{e} siècle après l'arasement des parties hautes des couvertures. La charpente est rudimentaire, à arbalétriers croisés assemblés par des chevilles en bois. La pièce ouest au-dessus du corps de logis semble avoir été recouverte à la même époque par une charpente de quatre fermes, également composée d'arbalétriers croisés, dont certains sont assemblés par des petits-entraits et des chevilles en bois à leurs sommets (fig. 92). Une porte à l'encadrement chanfreiné et à congés biais, couverte par un arc en berceau plein cintre donne accès à un cabinet dans la tour sud-ouest (fig. 93). L'étage de comble était composé d'une chambre et d'un cabinet dans la tour sud-ouest comme les étages. Mais la pièce située au dessus du corps logis, dépourvue d'ouverture, ne devait pas être habitable.

Conclusion

Le corps de logis comptait vraisemblablement deux pièces principales par niveau, une chambre avec son cabinet dans la tourelle sud-ouest, et une grande salle au centre auxquelles on peut ajouter la travée méridionale de la chapelle, distribuée depuis le logis et présentant des élévations et des aménagements semblables à celui-ci. La galerie qui bordait le logis côté cour ne permettait pas d'accéder directement à la tribune haute. Malgré sa position très favorable, entre le pavillon du logis et la chapelle, la galerie avait une fonction distributive très limitée, seulement indirecte, sauf pour le rez-de-chaussée, et répondait peut-être davantage à une fonction d'apparat. Cette primauté du caractère ostentatoire sur la fonctionnalité de la distribution peut valoir pour l'ensemble du corps de logis. Ses pièces peu nombreuses, ne semblent pouvoir répondre au logement de plusieurs chanoines, et n'assuraient pas les fonctions élémentaires de la demeure comme celles de la restauration. L'on serait tenté de situer ces fonctions dans l'aile nord et la tour rectangulaire, d'autant que le château ne possédant pas de parcelles agricoles, il ne nécessitait pas de disposer de communs ou de dépendances destinés à cette activité. Ainsi, le rez-de-chaussée voûté, pouvait servir à l'emmagasinement de denrées, tandis qu'à l'étage, pouvaient se trouver des pièces de logement ou une salle de restauration de type réfectoire. Comme pour la distribution, le statut particulier et somme toute originale de ce château, a engendré un programme et un décor singuliers. Dans un plan d'ensemble qui se veut une référence au

château fort, le logis et la chapelle jouent autant des formes du registre flamboyant que de motifs antiquisants. Ils manifestent un intérêt pour la stéréotomie et les dernières recherches architecturales, autour de l'escalier notamment, par la mise en œuvre, dans le pavillon, d'un escalier droit à volées tournantes, formule hybride particulièrement en vogue dans le Midi, au tournant des XV^{e} et XVI^{e} siècles, couvert ici de voûtes en berceau dont la rencontre, à chaque pallier, donne lieu à de belles voûtes en demi-arc-de-cloître. Le registre iconographique dont témoigne les figures sculptées montre la même liberté de références, à mi-chemin entre le monde religieux et le monde profane.

Sources et Bibliographie

Sources graphiques

Archives départementales de l'Aveyron, 22 P 186, section E et F, cadastre d'Onet en 1811, et 21 P 1 1807-186, états de section en 1811, section E et F.Bnf, Château d'Onet-le-Château, lavis à l'encre brune, 1827, coll.

Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, fonds Sudres, épreuves photographiques.

Archives départementales de l'Aveyron, 2 O 186-2, Henry Pons, Plan au sol de la chapelle, projet de restauration, 1894.

Sources manuscrites

Archives départementales de l'Aveyron, 11 H 16 et 11 H 107 à 114.

Archives départementales de l'Aveyron, E 1660, fol. 68- 68v°, lauzimes *,* 1533. et E 1661 fol. 61 v. 62, lauzimes.

Archives départementales de l'Aveyron, G 14, Pouillé du diocèse de Rodez au XVI^{e} siècle (copie du XVIII^{e} siècle), Onet, fol. 8.

Archives départementales de l'Aveyron, 3 G 221, « Reconnaissances du lieu et mandement d'Onet au vénérable chapitre de Rodez », fol. 245 et suivants.

Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, Fonds Combes de Patris, 7 J 18 6, reconnaissances consenties au chapitre de Rodez et « *Division des censives dues aux messieurs du chapitre de Rodez par les fermiers d'Honet »,* 1ère moitié du XVIII^{e} siècle.

Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 186-22, « Réparations à faire à l'appartement destiné pour la maison commune de la mairie d'Onet-la-plaine ».

Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 186-22, s.d. (1807-1836). Archives municipales d'Onet-le-Château, délibérations du Conseil municipal, octobre 1809.

Archives départementales de l'Aveyron, 2 O 186-2, Acte de cession du presbytère, extrait des archives de la fabrique d'Onet-le-château », le 20/051838, faisant référence à l'acte

sous-seing privé passé par Jean Joseph Cassan, le 4/06/1808. Projet de restauration 1893-1894.
Conférences ecclésiastiques, 1903.

Bibliographie

Brunet (Charles-Jacques), *Notes et souvenirs*, Rodez, Carrère, 1916, p. 235.
Colombier (Pierre du), *Le château de France*, Paris, Artème, fayard, 1960, p. 87
R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, t. 2, p. 317-319.
Touzéry (J.), *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant 1789*. Rodez, imp. Catholique, 1906, p. 264-266.
Verlaguet, (P.-A.), *Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron*, Millau, Artères et Maury, 1931, t. I, p. 70 ; t. III, p. 106
Vigarié (E.), *Livre d'or de l'Aveyron ; guerre de 1914 à 1918*, Rodez, G. Subervie, 1922, t. III, p. 101.

Figures

Fig. 1. Vue d'ensemble de l'élévation ouest.

Fig.2 Château d'Onet-le-Château, lavis à l'encre brune, 1827, coll. Bibliothèque nationale de France.

Fig. 3. Plan cadastral d'Onet village, 2011.

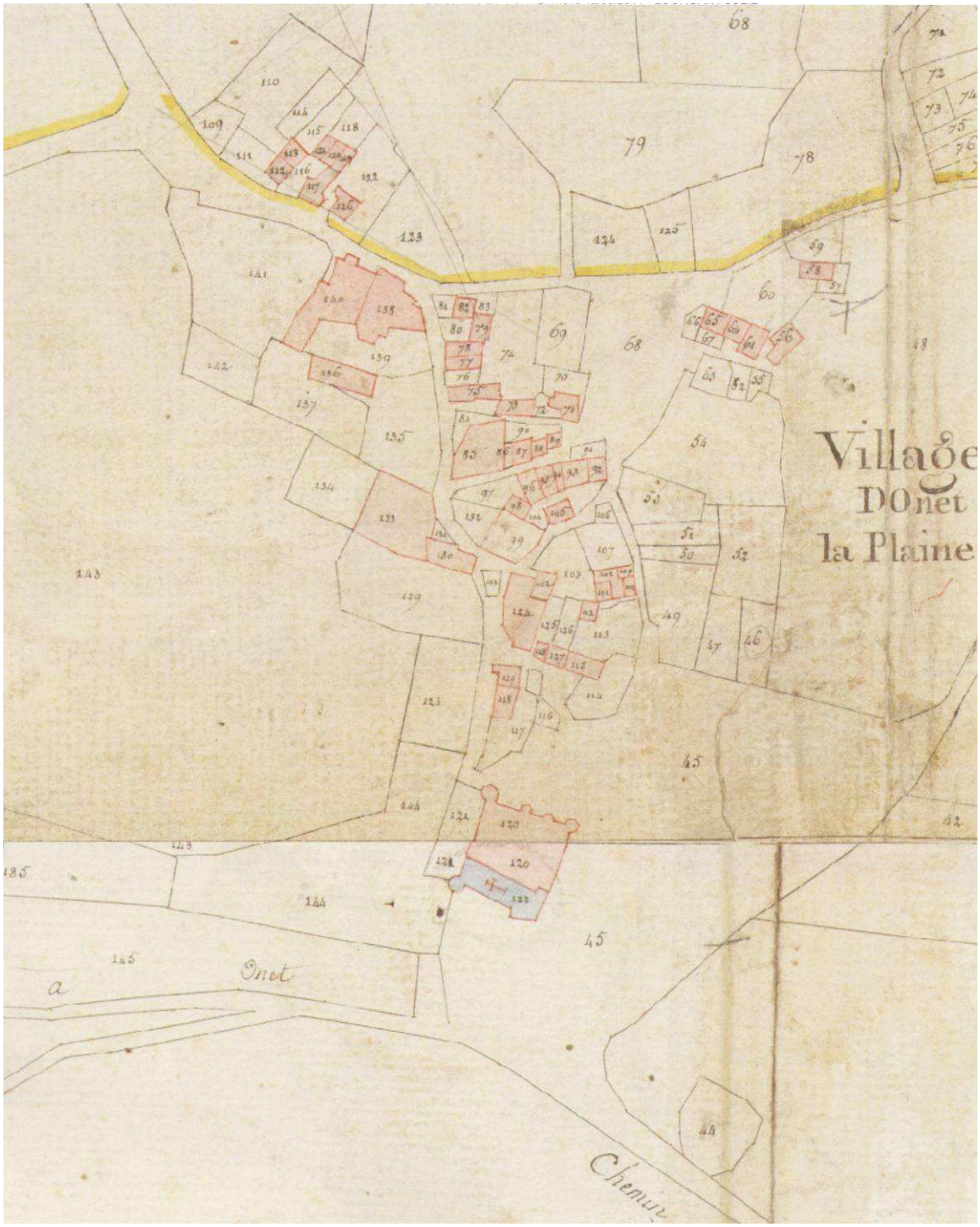

Fig. 4. Plan cadastral d'Onet-le-Château en 1811.
Archives départementales de l'Aveyron, 22 P 186.

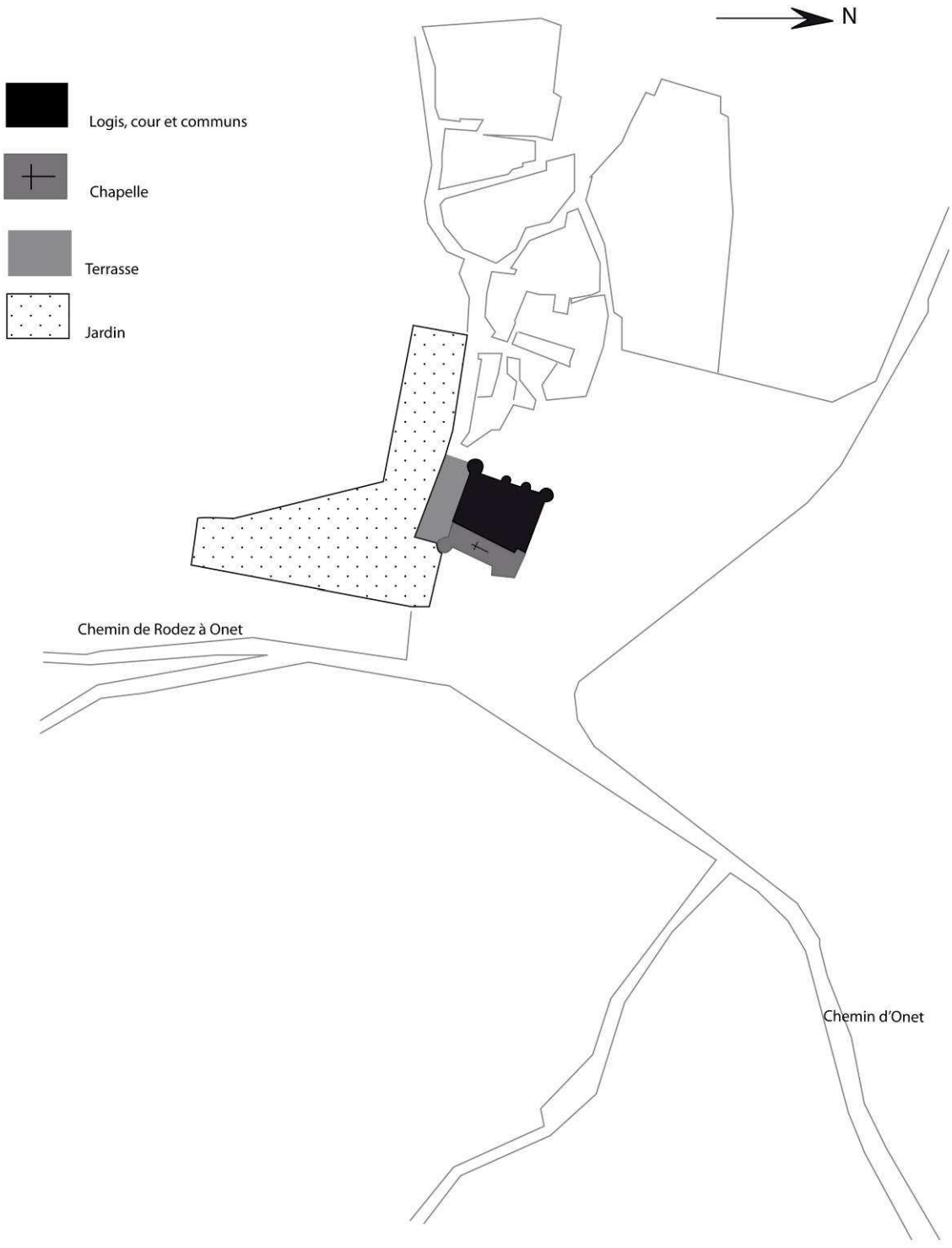

Fig. 5. Plan d'ensemble du château restitué durant l'Ancien Régime, sur fonds de cadastre ancien.

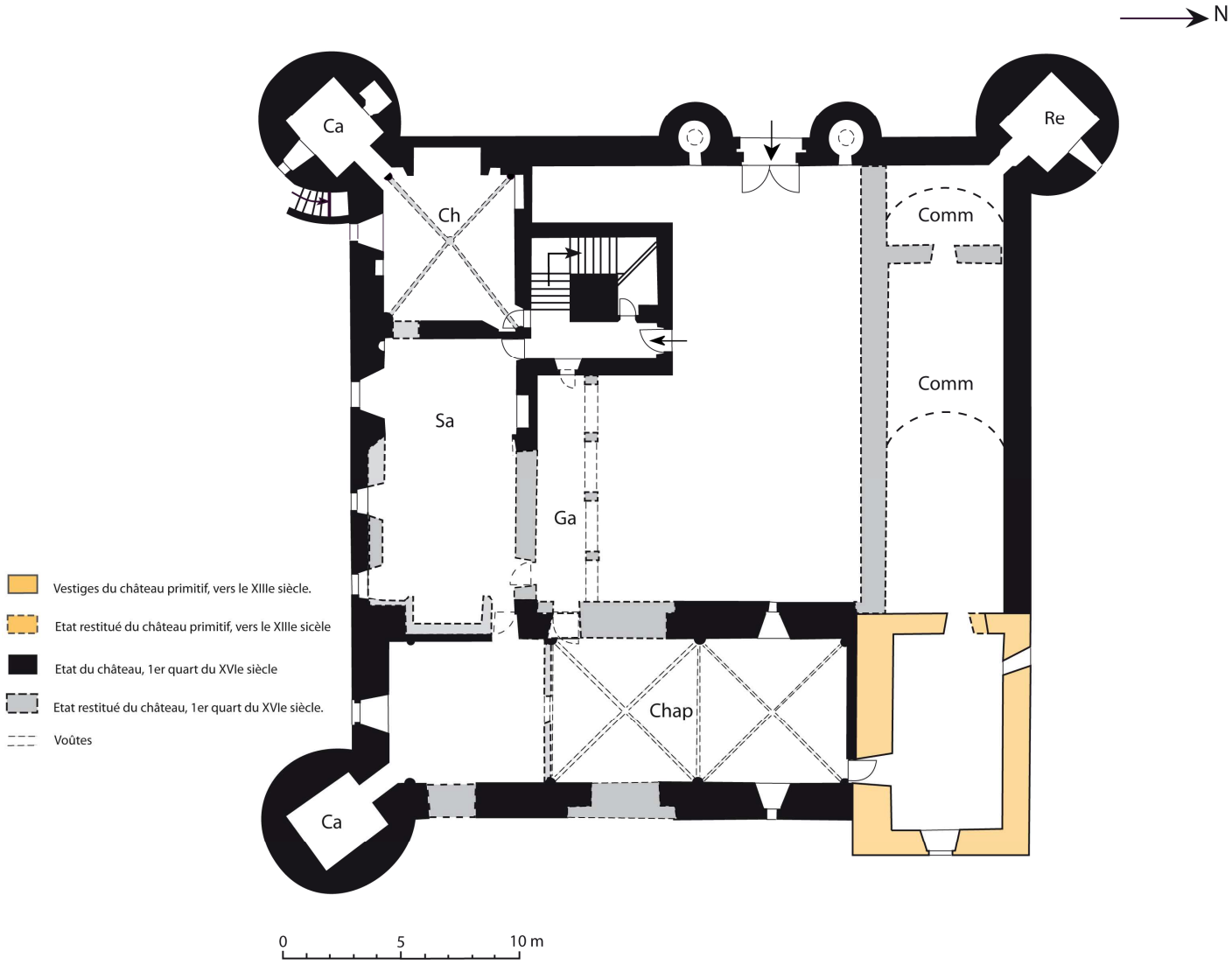

Fig. 6. Plan restitué du rez-de-chaussée dans le premier quart du XVI^{e} siècle.
Ca, Cabinet ; Ch, chambre ; Chap, chapelle ; Comm, communs ; Cu, cuisine ; ga, Galerie ; Re, Remise.

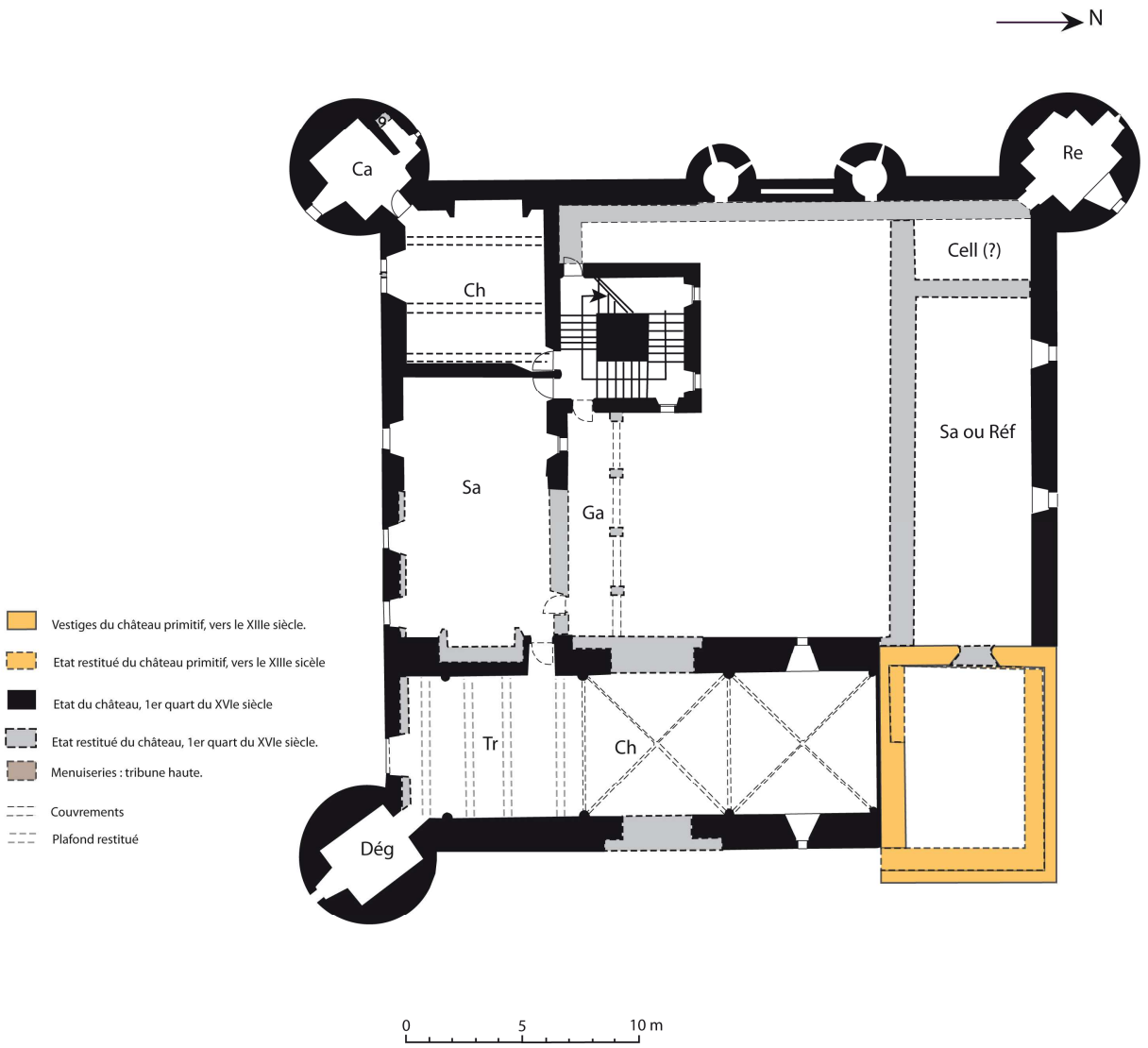

Fig. 7. Plan restitué du premier étage dans le premier quart du XVI^{e} siècle.
Ca, Cabinet ; Ch, chambre ; Chap, chapelle ; Cell, cellier ; Comm, communs ; Cu, cuisine ; ga, Galerie ; Réf, réfectoire ; Re, Remise.

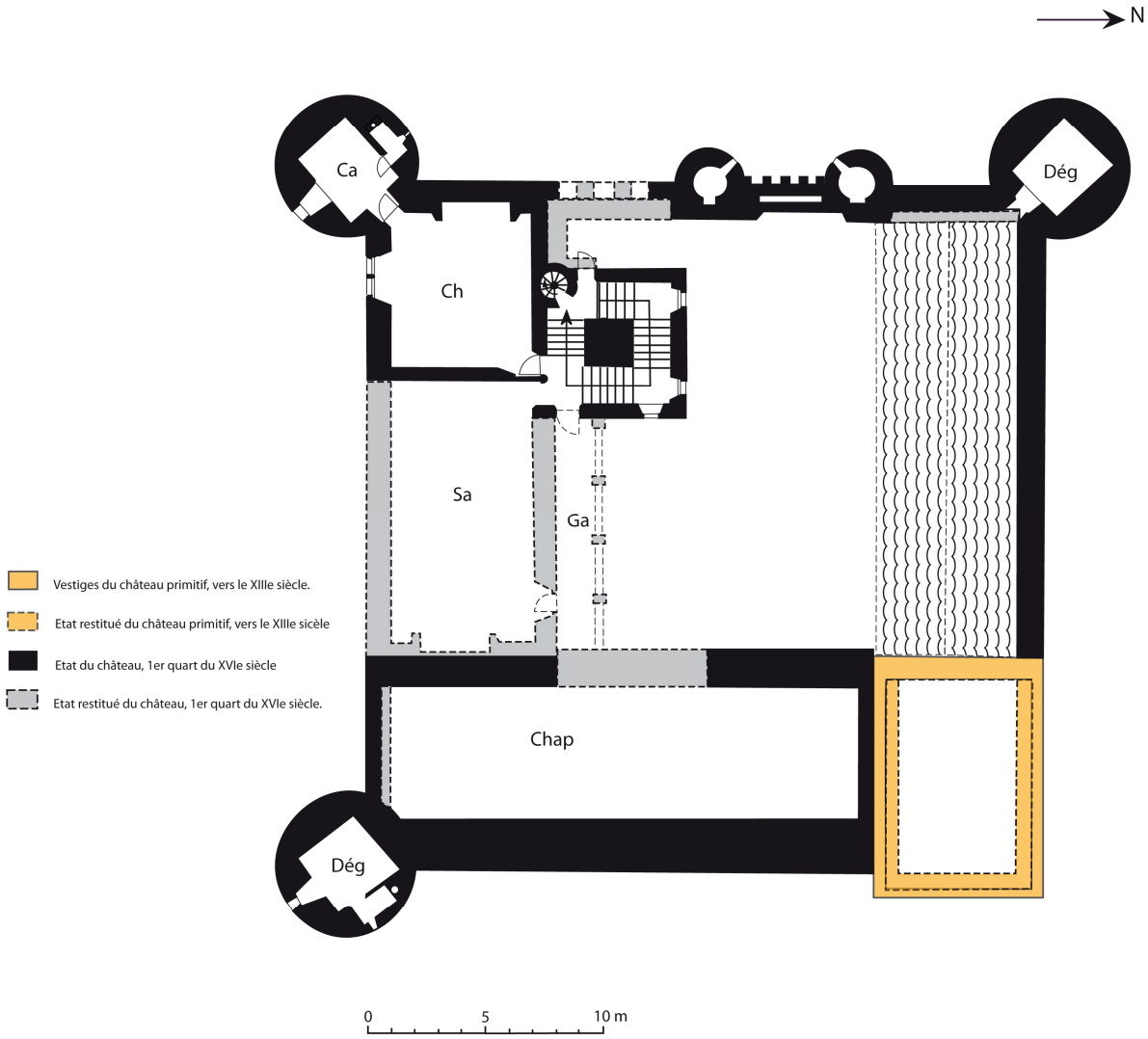

Fig. 8. Plan restitué du second étage dans le premier quart du XVI^{e} siècle.
Ca, Cabinet ; Ch, chambre ; Chap, chapelle ; ga, Galerie ; Dég. Dégagement.

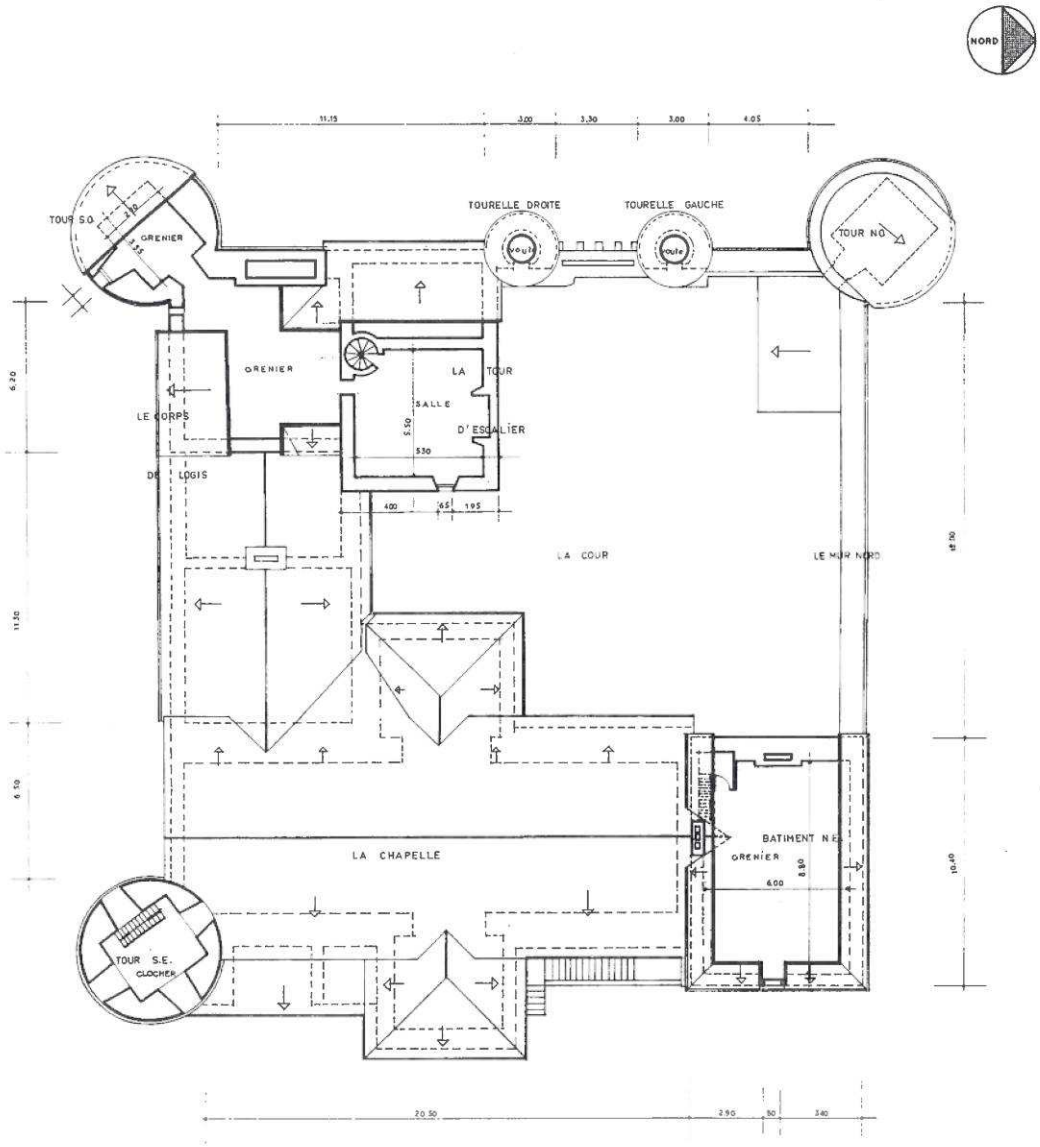

Fig. 9. Plan du comble, état vers 1976.
S.D.A.P.

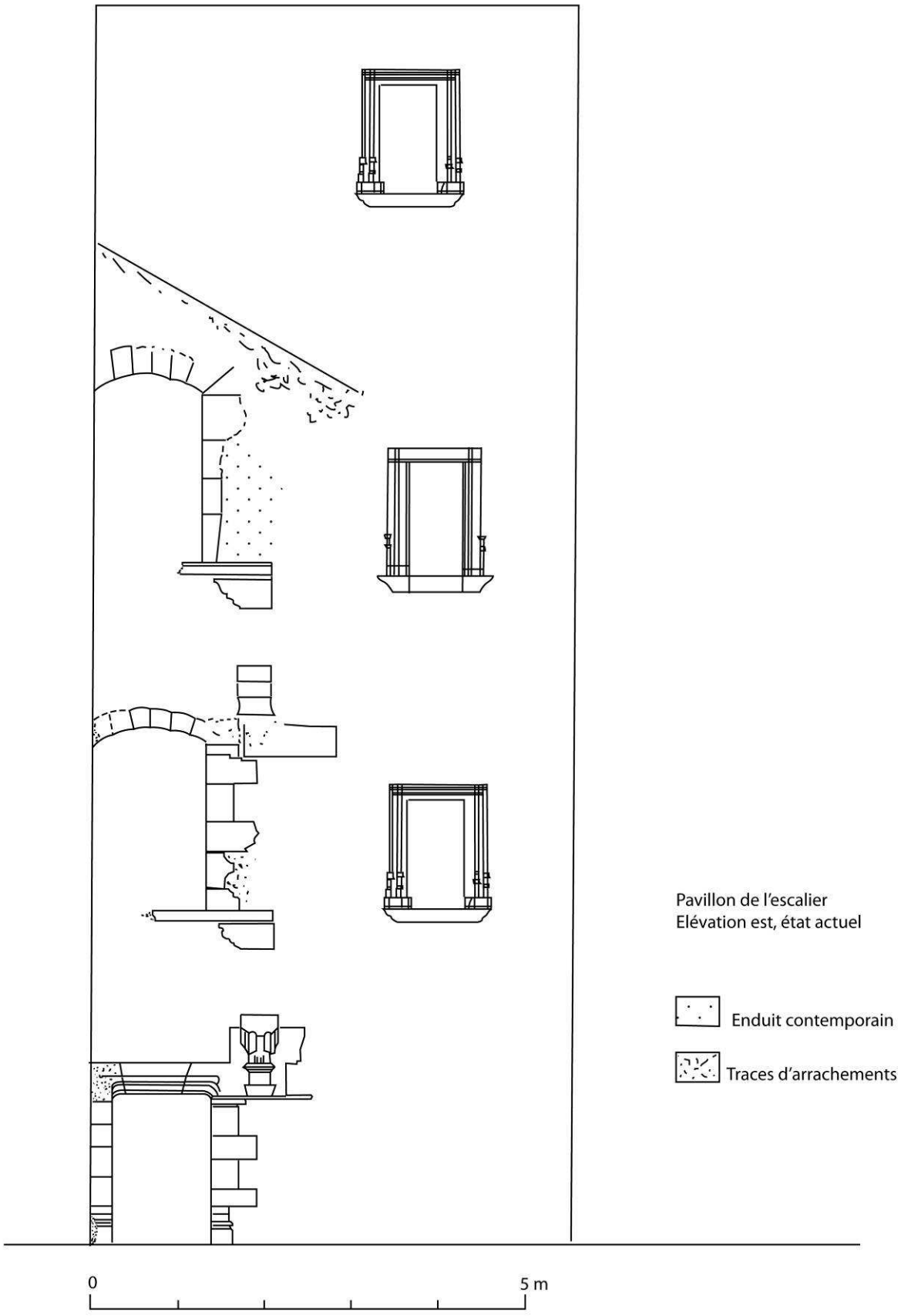

Fig. 10. Elévation orientale du pavillon, relevé de l'état actuel.

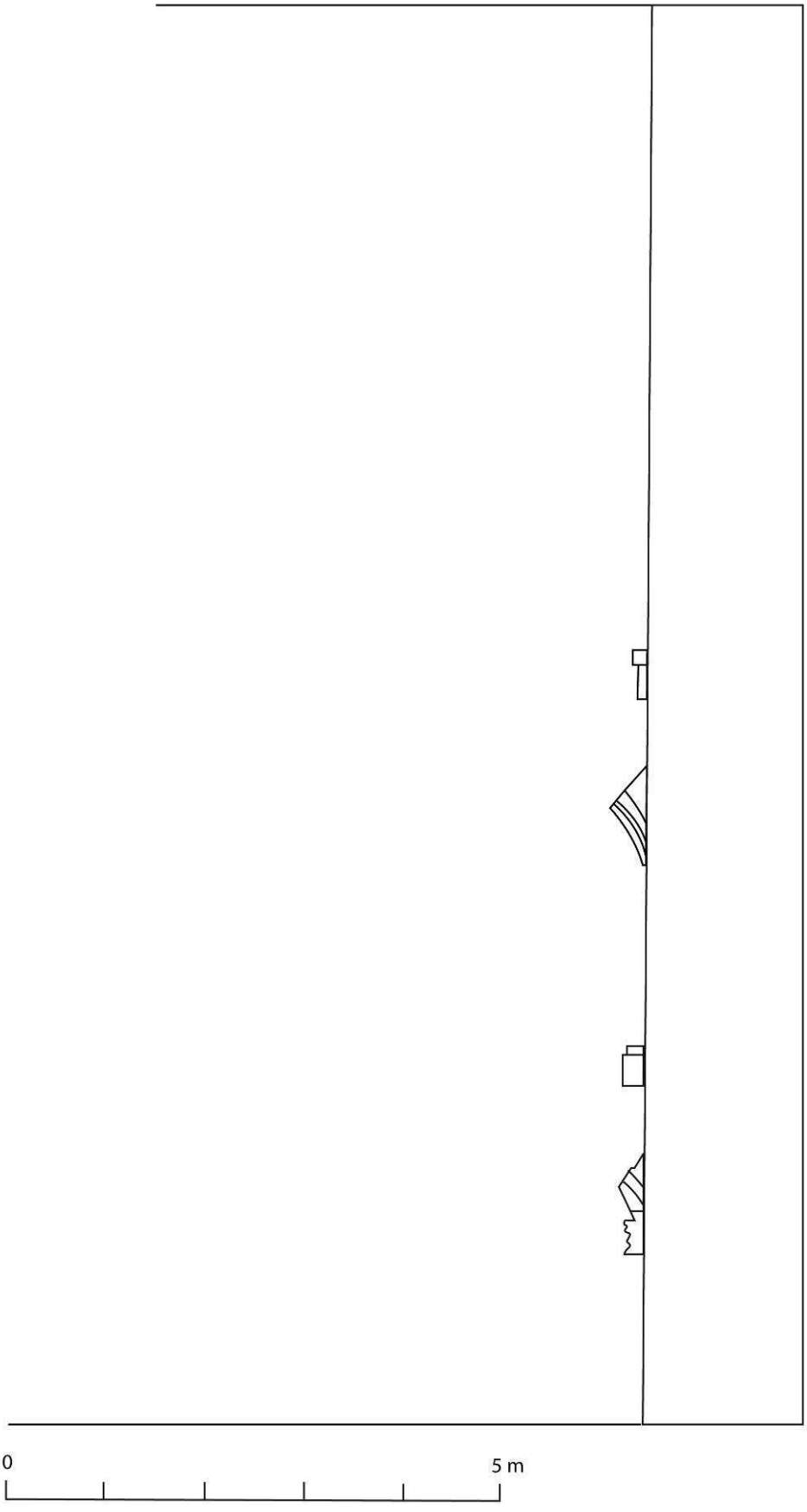

Fig. 11. Coupe de l’élévation orientale du pavillon.

Fig.12. Elévation est, l’église et l’ancienne tour rectangulaire.

Fig. 13. Détail, maçonnerie du mur gouttereau sous l’escalier ajouté en 1845.

Fig. 14. Aile orientale, élévation ouest, côté cour, l’ancienne tour rectangulaire à gauche et l’église à droite.

Fig. 15. Aile orientale, élévation ouest, côté cour, détail de l'ancienne tour et traces d'arrachement du mur de l'église qui était lié à l'aile nord.

Fig. 16. L'aile nord, vue de l'élévation nord depuis la route.

Fig. 17. La tour nord-ouest.

Fig. 18. L’élévation nord, vue côté cour.

Fig. 19. Le portail de la courtine.

Fig. 20. La courtine, élévation côté cour.

Fig. 21. Angle sud-ouest, entre la courtine et l'élévation adossée au pavillon, côté cour.

Fig. 22. Porte de la tourelle nord, premier niveau, linteau orné d'un culot sculpté d'une feuille.

Fig. 23. Tourelle nord, premier niveau, archère.

Fig. 24. Tourelle nord, premier niveau, voûte.

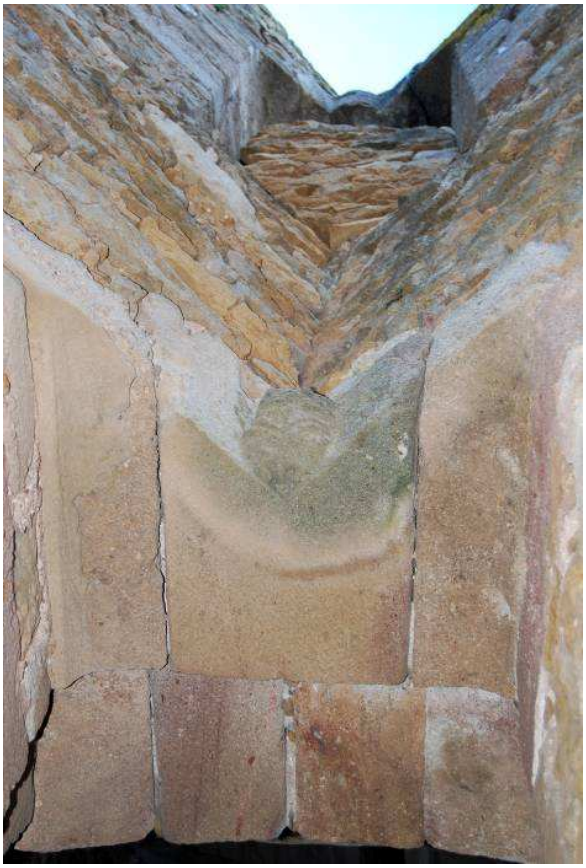

Fig. 25. Tour nord-ouest, premier niveau, linteau de la porte ornée d'un culot sculpté d'un cœur.

Fig. 26. Tour nord-ouest, premier niveau, niche de canonnière.

Fig. 27. Tour nord-ouest, premier niveau, cheminée.

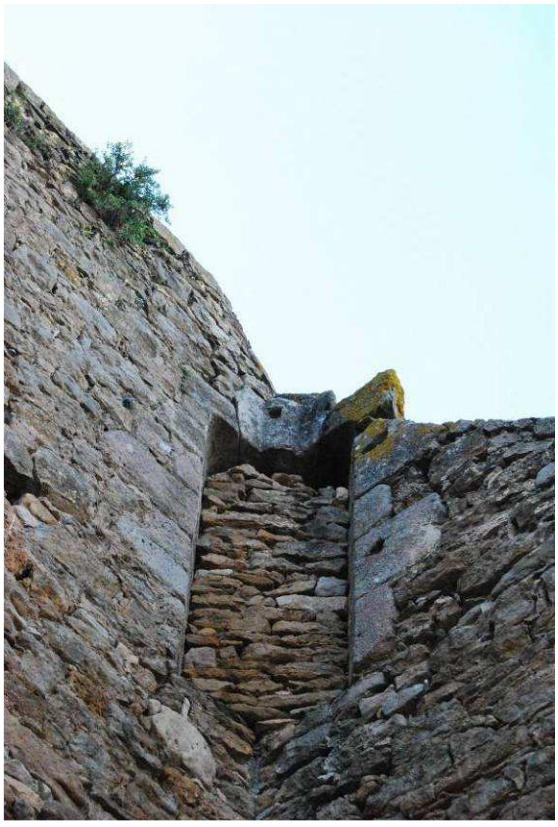

Fig. 28. Tour nord-ouest, second niveau en ruine.

Fig. 29. L'aile orientale, vue d'ensemble, au centre l'église.

Fig. 30. Le porche de l’église, adossé contre la tour sud-est.

Fig. 31. La porte de l’église.

Fig. 32. Fenêtre de la chapelle est, linteau portant la date de 1842.

Fig. 33. Porte donnant accès au premier étage de l’ancienne tour rectangulaire, depuis l’extérieur, du côté de l’église, linteau portant la date de 1845.

Fig. 34. La chapelle ouest, côté cour.

Fig. 35. L’église, vue d’ensemble de la nef.

Fig. 36. Travée sud, angle oriental, retombées de deux voûtes d’ogives différentes.

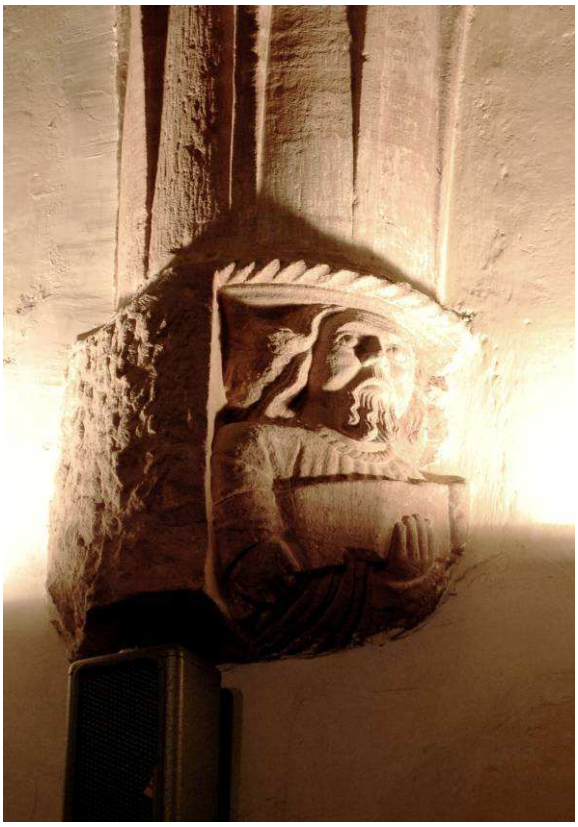

Fig. 37. Mur occidental, culot sud, homme portant un phylactère.

Fig. 38. Mur occidental, culot central, allégorie de la vanité.

Fig. 39. Mur occidental, culot nord, homme portant un verre et une aiguière.

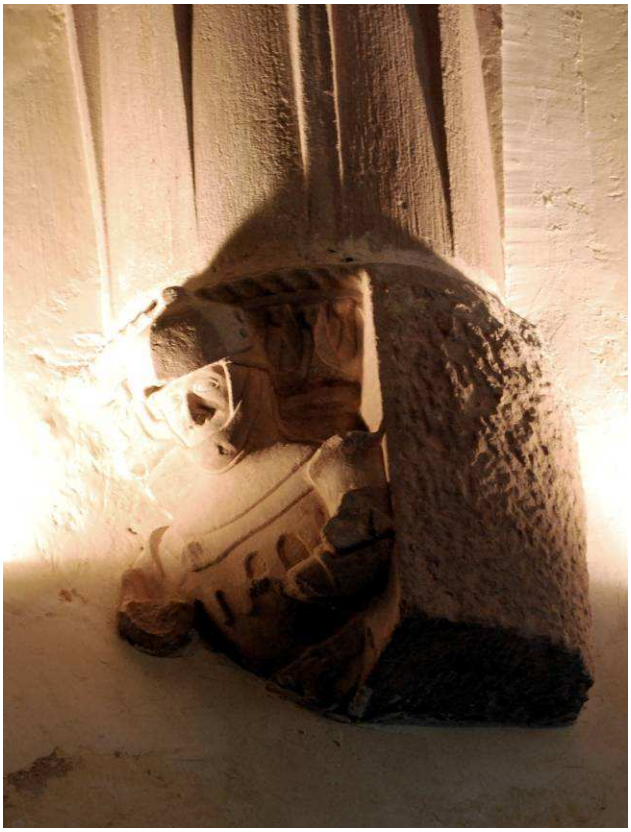

Fig. 40. Mur oriental, culot nord, ange tenant un phylactère.

Fig. 41. Mur oriental, culot central, jeune homme tenant un phylactère.

Fig. 42.Mur oriental, culot sud, chevalier coiffé d'un heaume.

Fig. 43. Tour sud-est, petit jour chanfreiné ou canonnière.

Fig. 44. Tour sud-est, traces d'arrachement d'un mur au-dessus du mur gouttereau de l'église.

Fig. 45. Canonnière bouchée dans la tour sud-ouest.

Fig. 46. La tour sud est, premier niveau.

Fig. 47. La tour sud est, premier niveau, porte vers l’ancienne tribune.

Fig. 48. L’église, charpente, vue depuis le premier niveau de la tour sud-est.

Fig. 49. La tour sud-est, second niveau, porte des latrines.

Fig. 50. La tour sud-est, second niveau, les latrines.

Fig. 51. Vue d’ensemble depuis le sud.

Fig. 52. La tour sud-ouest.

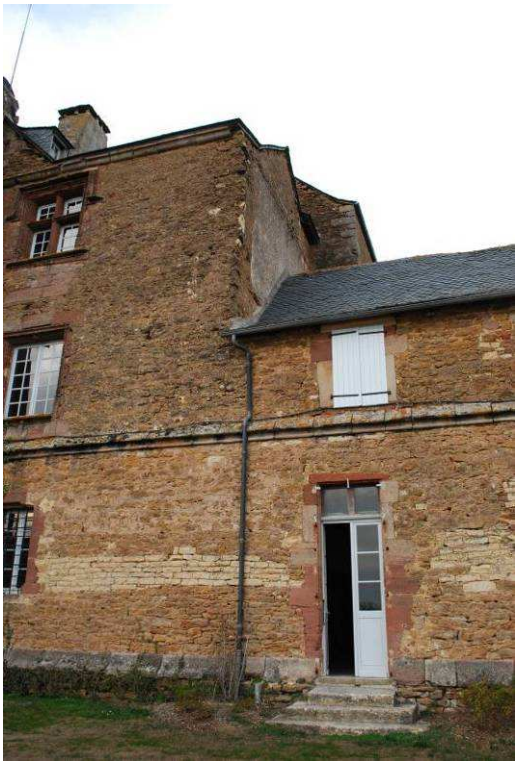

Fig. 53. Le logis, partie centrale, vue depuis le sud.

Fig. 54. Le logis, partie orientale, la rosace du XIX^{e} siècle de la chapelle derrière l'ancienne fenêtre à croisée de l'étage.

Fig. 55. Le logis, partie centrale, côté cour.

Fig. 56. Le pavillon de l'escalier, élévation nord.

Fig. 57. Le pavillon de l’escalier, élévation est.

Fig. 58. Elévation est du pavillon, niveau du rez-de-chaussée, culot sculpté soutenant l’ancien arc de la galerie.

Fig. 59. Chapelle occidentale, culot en remploi (côté gauche).

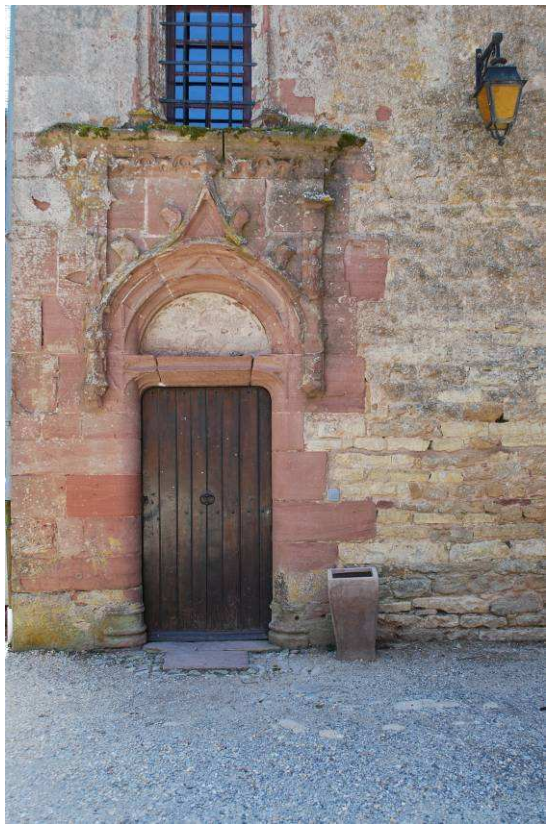

Fig. 60. Chapelle occidentale, culot en remploi, (côté droit).

Fig. 61. La porte du pavillon de l'escalier.

Fig. 62. Rez-de-chaussée de la cage d'escalier, dallage du XIXe siècle.

Fig. 63. Portes vers les pièces du rez-de-chaussée du logis.

Fig. 64. Pavillon de l'escalier, couvrement de la première volée et du palier.

Fig. 65. Rez-de-chaussée, pièce ouest, ancienne chambre.

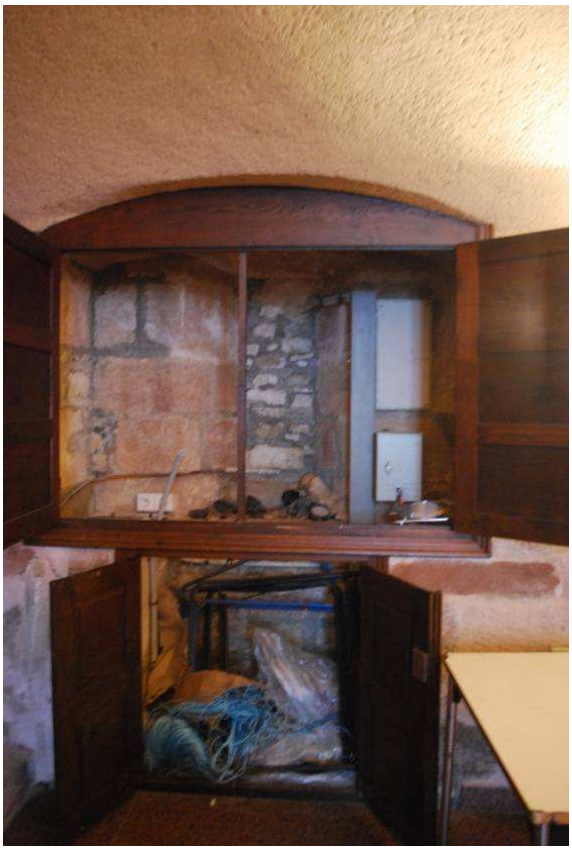

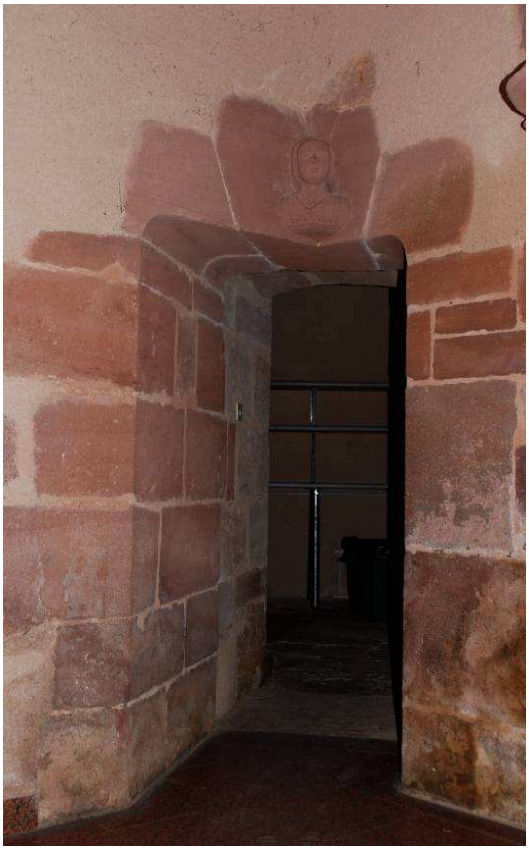

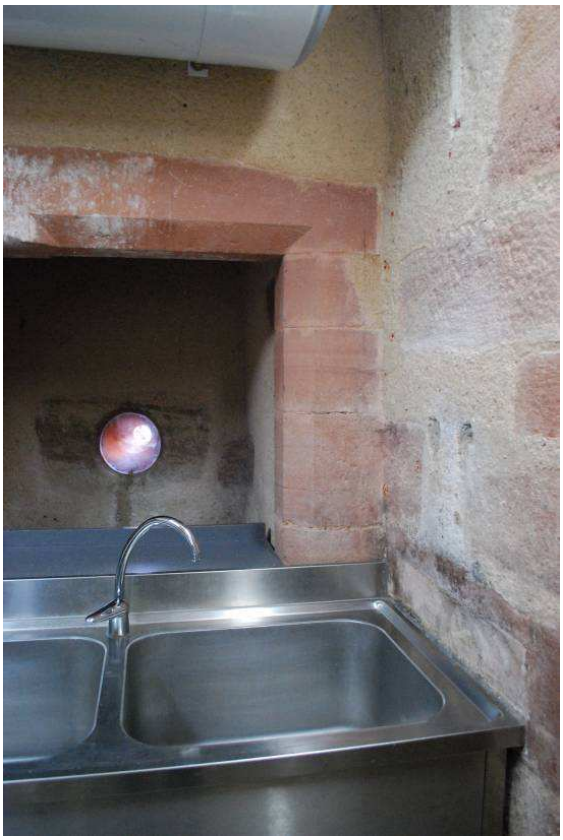

Fig. 66. Rez-de-chaussée, pièce ouest, ancienne chambre, jour bouché dans le mur nord.

Fig. 67. Rez-de-chaussée, pièce ouest, ancienne chambre, porte du cabinet de la tour sud-ouest.

Fig. 68. Rez-de-chaussée, tour sud-ouest, cabinet, porte à l'encadrement chanfreiné et canonnière.

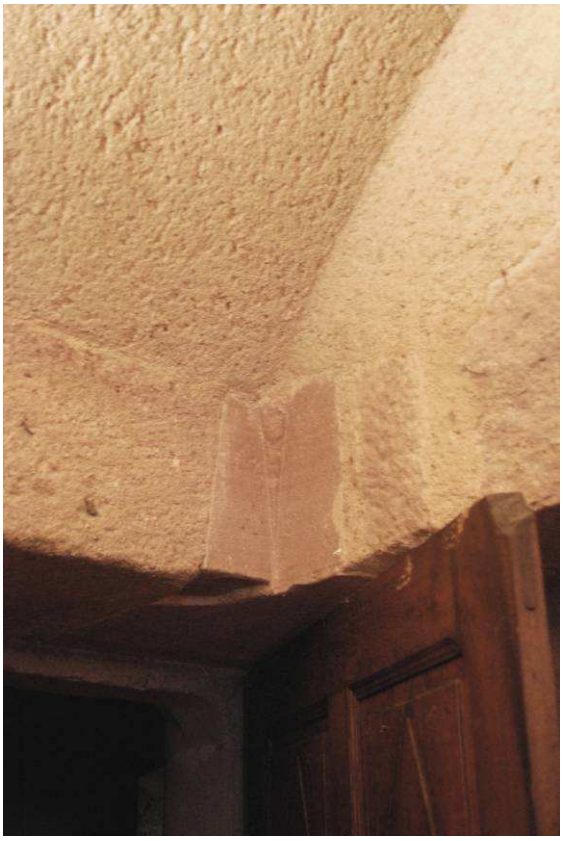

Fig. 69. Rez-de-chaussée, pièce occidentale, culot de la porte du cabinet, buste féminin.

Fig. 70. Rez-de-chaussée, pièce occidentale, culot à l'angle nord-ouest, ange tenant un phylactère.

Fig. 71. Rez-de-chaussée, pièce occidentale, angle nord-est, retombée de l'ancienne voûte.

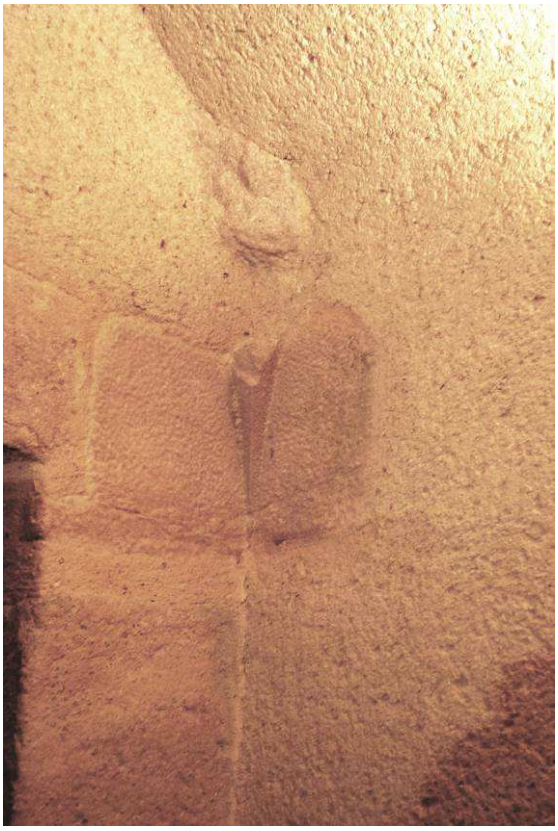

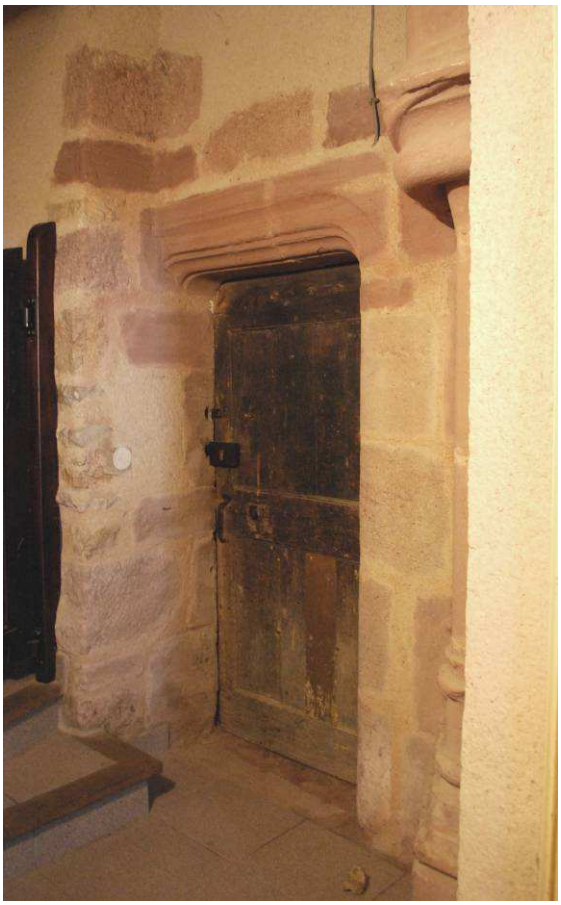

Fig. 72. Rez-de-chaussée, pièce occidentale, angle sud-est, retombée de l'ancienne voûte.

Fig. 73. Rez-de-chaussée, pièce centrale, la salle : piédroit gauche de l'ancienne cheminée.

Fig. 74. Rez-de-chaussée, pièce centrale, la salle : porte vers la chapelle.

Fig. 75. Rez-de-chaussée, pièce centrale, la salle : traces d'arrachement de l'ancien mur nord.

Fig. 76. Logis, premier étage, pièce occidentale, cheminée engagée dans le mur ouest.

Fig. 77. Logis, premier étage, la tour sud-ouest, culot sphérique de la porte du cabinet.

Fig. 78. Logis, premier étage, plafond de la pièce occidentale.

Fig. 79. Logis, premier étage, pièce centrale, vestiges de la cheminée et à gauche, porte vers la chapelle.

Fig. 80. Logis, premier étage, voûte de l’ancien chemin de ronde, en face de la porte du pavillon.

Fig. 81. Logis, second étage, pièce occidentale.

Fig. 82. Logis, second étage, pièce occidentale.

Fig. 83. Logis, second étage, tour sud-ouest, porte des latrines.

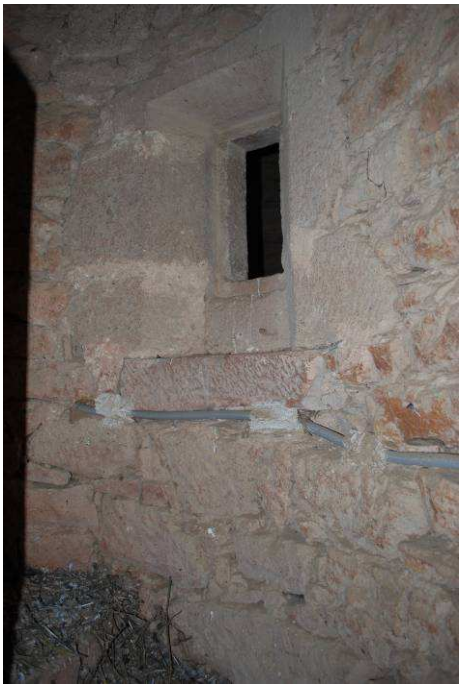

Fig. 84. Logis, second étage, tour sud-ouest, les latrines.

Fig. 85. Pavillon, porte de l’escalier en vis.

Fig. 86. Tourelle de l’escalier en vis, jour bouché.

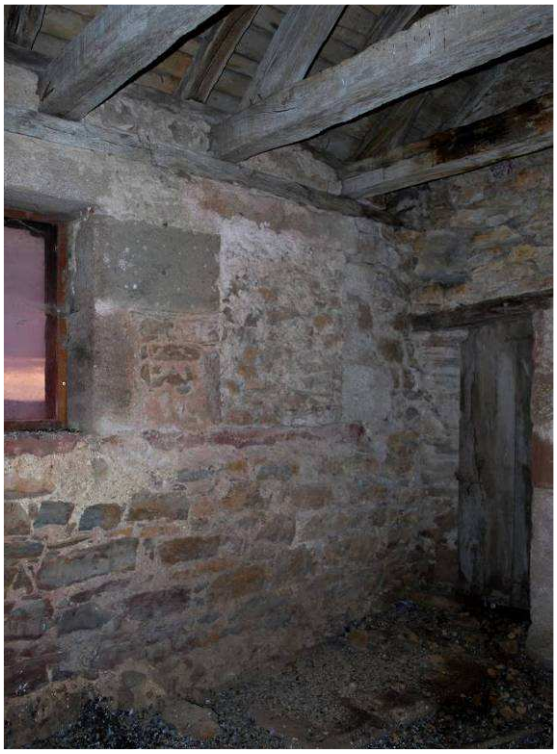

Fig. 87. Tourelle de l’escalier en vis, second étage, porte vers l’ancien chemin de ronde.

Fig. 88. Second étage, pièce ajoutée entre la courtine et le pavillon, et ancien jour de l’escalier en vis dans la tourelle d ‘angle.

Fig. 89. Second étage, ancien crénelage de la courtine.

Fig. 90. Comble, pièce haute du pavillon de l’escalier, cheminée engagée contre le mur ouest.

Fig. 91. Comble, porte entre la pièce du pavillon de l’escalier et la partie occidentale du logis.

Fig. 92. Comble, charpente à arbalétriers croisés de la pièce ouest, fin du XVIII^{e} siècle ou XIX^{e} siècle.

Fig. 93. Comble, porte du cabinet de la tour sud-ouest.